



Le projet présenté par Achille Hermant. La chapelle restera inachevée et remplacée en 1899 par un nouveau bâtiment.

DR

Avant le CASH, la Maison de Nanterre

Le site de l'actuel Centre d'accueil et de soins hospitaliers de Nanterre (CASH), édifié à partir de 1879, présente à l'époque un ensemble architectural cohérent, marqué par une rationalité rigoureuse.

● Par Robert Cornaille – Société d'Histoire de Nanterre



En 1868, le maire de Nanterre est informé du projet du Conseil général de la Seine de transférer à Nanterre la maison de répression de Saint-Denis, fondée en 1769, dont la surpopulation et l'insalubrité ont été reconnues dès 1804.

L'acquisition de douze hectares de terrain au Petit-Nanterre, à l'extrémité nord du territoire, à l'époque quasi-inhabitée, est réalisée en novembre 1871.

L'établissement destiné à des fonctions de prison d'État et de dépôt de mendicité doit pouvoir recevoir mille hommes et cinq cents femmes, dans deux quartiers séparés. L'ensemble doit être isolé du monde extérieur par un haut mur d'enceinte.

En 1874, à l'issue d'un concours d'architecture ouvert par le Conseil général de la Seine, le projet présenté par l'architecte Achille Hermant est retenu.

Une réalisation moderne

L'entrée se fait par le côté sud de l'établissement. Une double porte cochère, flanquée de deux pavillons comprenant le logement du concierge et un corps de garde, s'ouvre sur une vaste cour d'honneur, fermée par le bâtiment administratif. Celui-ci comprend le bureau du directeur. Le soin apporté à son élévation en moellons affirme l'autorité de l'institution. À sa suite, viennent une chapelle au centre d'un jardin, puis des bâtiments pour loger une communauté religieuse, pourvus d'un petit cloître. Plus loin se trouve l'infirmerie, imposant édifice ayant reçu une sobre décoration, d'influence florentine.

Cette disposition sur l'axe nord-sud maté-

rialise la séparation entre le quartier des femmes à l'ouest et celui des hommes à l'est. Dans chacun des quartiers, les pavillons, édifiés en pierre meulière d'aspect plus sévère, sont alignés parallèlement entre eux et espacés par une cour. Ils comprennent les dortoirs et les ateliers et sont reliés au bâtiment administratif par une galerie ouverte.

Le quartier de détention cellulaire est isolé de l'ensemble par une enceinte intérieure. Il comprend quatre bâtiments de deux étages contenant quatre-vingt-huit cellules.

Côté est, un bâtiment de douze logements pour du personnel a été construit le long du mur d'enceinte. La conception des bâtiments, élevés sur caves, et leurs aménagements obéissent aux préceptes hygiénistes de l'époque. Leur orientation et leur répartition permettent une ventilation naturelle permanente (les anciens usagers de l'hôpital se souviennent encore des courants d'air qui balayaient les galeries avant que celles-ci ne soient vitrées). De hautes fenêtres assurent leur aération et leur éclairage naturels.

Les dortoirs, prévus pour cinquante personnes, et les ateliers, prévus pour vingt à cent soixante-cinq travailleurs, sont équipés de lavabos sur le palier. Chaque cour est pourvue d'urinoirs et de cabinets munis de chasses d'eau périodiques avec conduite au tout-à-l'égout. Cet équipement constitue une innovation si l'on sait que le tout-à-l'égout n'a été rendu obligatoire à Paris qu'en 1902. La Maison est alimentée en eau de Seine puisée à Suresnes et rendue potable par son propre système de filtrage.

Sur un terrain annexe est construite une

usine de production de chaleur et de ventilation.

Un réseau téléphonique interne permet d'être en communication avec tous les points de l'établissement, une ligne spéciale établit une liaison directe avec la préfecture de police.

Une renommée usurpée

La Maison de Nanterre est présentée aux personnalités et à la presse comme un modèle moderne du traitement de la misère. Cependant l'aspect extérieur des bâtiments neufs ne reflète pas les conditions de vie à l'intérieur. Prévue pour 1 500 personnes, la Maison reçoit très rapidement 4 500 pensionnaires. Cette surpopulation crée de graves défauts, comme l'insuffisance d'alimentation en eau. Mais c'est la gestion dans la plus stricte économie, conduite par le préfet de police Louis Lépine, qui entraîne de graves carences alimentaires, la promiscuité et l'insuffisance d'hygiène. En outre, la sévérité du règlement intérieur est source de nombreux débordements arbitraires de la part du personnel de surveillance. Enfin, le principe même d'associer la coercition à la bienfaisance, dans un lieu fermé de relégation, loin de toute valeur humaniste, est contesté. Les améliorations demeurent limitées. Il faudra plus d'un siècle pour apporter des débuts de réponses.



Retrouvez l'histoire de la Maison de Nanterre et du quartier du Petit-Nanterre dans les ouvrages publiés par la SHN ou en vous connectant à <http://www.histoire-nanterre.com>.